

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 15/11/2024 - 40998 - 2019 B 04946 - 850 808 734 - 4 KM

15 NOV. 2024

40998

01012021	31122021		X
Si vous êtes une entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés, art. 206-0 B (entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés), cocher la case :			
A. IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
4KM		27 Allée Emile COSSONNEAU	
SIRET	8 5 0 8 0 8 7 3 4 0 0 0 1 4	93390 CLICHY SOUS BOIS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
Activités exercées			
Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
1 Résultat fiscal			
Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15%		5 828	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés			
imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Société d'investissement immobilier cotée		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
		Autres dispositifs	
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :			
dans le secteur productif, art. 244 quater W			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E. CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%			
F. ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre			
2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			
3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
Tél:		Tél:	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné		Date: Lieu CLICHY SOUS BOIS	
Examen de conformité fiscale (ECF)		Qualité et nom du signataire: Gerant	
		Signature K Kamm	

**N° 2065 bis
2022**

14 RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions		e			
autres que celles visées en (a),		f			
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)		g			
		h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)

PRENDRE VOS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

[illegible]

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

ALL INFORMATION CONTAINED HEREIN IS UNCLASSIFIED
DATE 02-22-2013 BY 60322 AND JAE DMC/HSP

0-7896-7186-9

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
IMPOSITIONS A LONG TERME IMPOSÉES A	0 %	15 %	18 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

CARTE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

KK

Désignation de l'entreprise <u>4KM</u>				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise <u>27 Allée Emile COSSONNEAU</u>				<u>93390 CLICHY SOUS BOIS</u>		
Numéro SIRET * <u>8 5 0 8 0 8 7 3 4 0 0 0 1 4</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>		
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 1</u>	Exercice N-1 clos le <u>3 1 1 2 2 0 2 0</u>	
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles					
	Fonds commercial *	010	012		9 600	
	Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *	028	030			
	Immobilisations financières * (1)	040	042		1 600	
Total I (5)		044	048		11 200	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052			
	Marchandises *	060	062	956	2 850	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	074	5 000	
	Valeurs mobilières de placement	080	082			
	Disponibilités	084	086	1 444	10 103	
	Charges constatées d'avance *	092	094			
	Total II	096	098	7 400	12 953	
	Total général (I+II)	110	112	7 400	24 153	
PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2		
Capital social ou individuel *		120	1 000	1 000		
Ecart de réévaluation		124				
Réserve légale		126				
Réserves réglementées *		130				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131				
Report à nouveau		134	(17 568)	(1 872)		
Résultat de l'exercice		136	(5 828)	(15 696)		
Provisions réglementées		140				
Total I		142	(22 396)	(16 568)		
Provisions pour risques et charges		154				
Emprunts et dettes assimilées		156		10 025		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164				
Fournisseurs et comptes rattachés *		166	1 727	1 727		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169	15 645	28 969		
Produits constatés d'avance		174				
Total III		176	29 796	40 721		
Total général (I + II + III)		180	7 400	24 153		
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	5 000	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise 4 KM		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 2 1						Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 2 0					
A - RÉSULTAT COMPTABLE															
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	dont export et livraisons intracommunautaires		209			210	1 896		86 479					
	Production vendue	biens		215			214								
		services *		217			218	304		404					
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222										
	Production immobilisée *				224										
	Subventions d'exploitation reçues				226										
	Autres produits				230					23					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	2 199				86 906					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	(295)				40 986					
	Variation de stock (marchandises) *				236	1 894				4 000					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238										
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240										
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	228				11 049					
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)			243					931					
	Rémunérations du personnel *				250					40 633					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					4 992					
	Dotations aux amortissements *				254										
	Dotations aux provisions				256										
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			262					11				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260												
Total des charges d'exploitation (II)				264	1 827				102 602						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	372				(15 696)						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers				(III)	280									
	Produits exceptionnels				(IV)	290	5 000								
	Charges financières				(V)	294									
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347			(VI)	300	11 200							
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348												
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306									
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	(5 828)				(15 696)					
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312			314		5 828						
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316										
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318										
	Provisions non déductibles *				322										
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247			Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248			330						
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249			251						
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998										
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999										
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997								
	Entreprise nouvelles (44 septies A)	986			Zone franche urbaine (44 septies A)	987			Zones de revitalisation rurales (44 septies A)	138					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies B)	981			Jeune entreprise innovante (44 septies A)	989			Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	Divers ZFA NG (44 quaterdecies)	345			Investissements outre-mer	344			Bassins urbains à dynamiser-BUID (art. 44 septies bis)	992					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G							Zone de développement prioritaire (44 septies bis)	993						
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352			354	5 828				
	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356								
	Déficits antérieurs reportables : *17.....5.6.8 dont imputés sur le résultat :									360					
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370			372	5 828					

Kme

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : 4KM

31/12/2021

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

[illegible]

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

kk

Désignation de l'entreprise : 4KM													Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	9 600	402		404	9 600	406						
	Autres	410		412		414		416						
	Terrains	420		422		424		426						
	Constructions	430		432		434		436						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456						
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480	1 600	482		484	1 600	486						
TOTAL		490	11 200	492		494	11 200	496						
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES												
Immobilisations corporelles	Fonds commercial	495		497		498		499						
	Autres immobilisations incorporelles	500		502		504		506						
	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520		522		524		526						
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546						
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
TOTAL		570		572		574		576						
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5									
	6	7	8	9	10									
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme								
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧						
1	1 600		1 600	1 000	(600)									
2	9 600		9 600	4 000	(5 600)									
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
TOTAL	578	11 200	580	582	11 200	584	5 000	586	(6 200)	581		587		589
Plus-values taxables à 19 % (1)				579		Régularisations		590		583		594		595
TOTAL								596	(6 200)	585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

kk

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : 4KM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés				983	
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)				982	17 568
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis	
Déficits de l'exercice				860	5 828
Nombre d'opérations sur l'exercice				982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870+984+860)				870	23 396

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	104
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

kk

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

5

Désignation de l'entreprise : 4KM		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/01/2021		et clos le : 31/12/2021	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		105	
TOTAL 1		106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Variation positive des stocks		111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 2		144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats		121	
Variation négative des stocks		145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		150	
TOTAL 3		152	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée		(total 1 + total 2 - total 3)	137
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).		117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case		020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)		022	
Effectifs au sens de la CVAE *		023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence		024	
Date de cessation		186	
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143 portées en ligne 128			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

kly

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.T.)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 5 0 8 0 8 7 3 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4KM

ADRESSE (voie) 27 Allée Emile COSSONNEAU

CODE POSTAL 93390

VILLE CLICHY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

kk

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2022

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

N° de dépôt

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 1

N° SIRET 8 5 0 8 0 8 7 3 4 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE 4KM

ADRESSE (voie) 27 Allée Emile COSSONNEAU

CODE POSTAL 93390 VILLE CLICHY SOUS BOIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Km

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
43820000 Chges sociales congés à payer			976.20
01/01/2021 AN S.A.N.		976.20	

kk

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67500000 Valeur compta élt actif cédé			11 200.00
31/12/2021 OD Cession / Rebut au 31/12/2021	1 600.00		
31/12/2021 OD CESSION FDS DE COE	9 600.00		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77500000 Prodt cessions d'élt actifs			5 000.00
31/12/2021 OD Prodt cessions d'élt actifs		1 000.00	
31/12/2021 OD CESSION FDS DE COE		4 000.00	

lek

*Procès-verbal d'assemblée annuelle d'approbation des
comptes 2021*

4KM S.A.R.L.

Au Capital de 1 000 euros
Siège social : 27, Allée Emile COSSONNEAU
93390 Clichy Sous-Bois

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 31/10/2024

L'an deux mille vingt et quatre

A 13 heures.

Les associés de la société **4KM, SARL** au capital de 1000 euros divisés en 100 Parts sociales de 10€ l'une, dont le siège social est à 27, Allée Emile COSSONNEAU 93390 CLICHY SOUS BOIS se sont réunis audit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement, par lettre recommandée avec accusé de réception, par Le Président.

L'assemblée est présidée par Mr **COUPPOUSSAMY Komarassamy** *en qualité Gérant de la société*

Sont présents :

Mr COUPPOUSSAMY Komarassamy demeurant 97 Avenue Henri BARBUSSE 95400 ARNOUVILLE né le 21/04/1974 à PONDICHRY de nationalité Française

Mr WILSON Stéphane demeurant 132 Rue Louis AUGUSTE BLANQUI 93140 BONDY né le 02/05/1975 à PONDICHERY de nationalité Française

Mme DAYALAN Nirmaladevi demeurant 15 rue François WILLON 93140 BONDY née le 12/08/1978 à PONDICHERY de nationalité Indienne

Mme AROUMOUGAME Kalaivani demeurant 4 rue NOEMIE 93140 BONDY née le 06/12/1973 à PONDICHERY de nationalité Française

Soit au total **4** associés présents, totalisant **100 Parts sociales**, donc les 100%

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent ensemble plus de la moitié des parts sociales. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose et met à la disposition des associés les documents suivants :

- Les copies des convocations des associés et les accusés de réception ;

- Le rapport de gestion de la gérance et le rapport spécial ;
- Le texte des résolutions proposées.

Le Président déclare que tous les documents prévus par réglementation et les statuts ont bien été adressés aux associés avec la convocation.

Ils ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la Société et du rapport spécial ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2021** et quitus au président ;
- Affectation du résultat ;

Le Président donne lecture aux associés du rapport de gestion et du rapport spécial.

Une discussion sans débat s'engage entre les associés.

Plus Personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le **31/12/2021**, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par une perte de **5828 euros** e

- L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion portant sur l'exercice clos le **31/12/2021**, approuve les comptes de l'exercice qui se traduisent par une perte de **5828 euros**.

Elle approuve les opérations comprises dans ces comptes ou mentionnées dans le rapport de gestion.

En conséquence elle donne quitus à la gérance pour sa gestion lors du dit exercice.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice clos le **31/12/2021** se soldent par une perte de **5828 euros**.

Elle décide d'affecter cette perte de la manière suivante :

- Au poste report à nouveau, pour un montant de **5828 euros**.

L'assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées, l'assemblée générale décide d'approuver ledit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

- Après avoir entendu le rapport spécial sur les conventions réglementées, l'assemblée prend acte de l'absence de convention réglementée.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par Le Président, les associés présents et les mandataires des associés représentés.

Fait à *CLICHY SOUS BOIS*, 31 OCTOBRE 2024

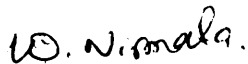
Signatures



Mr COUPPOUSSAMY Komarassamy



Mr WILSON Stéphane



Mme DAYALAN Nirmaladevi

Mme AROUMOGAME Kalaivani

